ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Etat de la Louisiane vs Edward O'Rourke.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,339—En vertu d'un writ de fieri facias P. J. Mc Mahon sécurité, à moi adressé par l'Honorable la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 8 juin 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District et désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet No 261 borné par l'avenue Napoléon, les rues Jena, Camp et Chestnut, sur un plan par G. H. Grandj an et d'après lequel plan les dits lots se trouvent à une distance de 87 pieds 4 pouces de la rue du Camp et mesurent chacun 29 pieds 1 pouce à l'avenue Napoléon, la même largeur dans le fond, sur 130 pi ds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans le procès ci-dessus comme la propriété de P. J. McMahon, sécurité.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. E. UNIACKE,
Shérif Criminel.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée dans le Deuxième District, portant le nouveau No 4016 rue Douane.

Vve G. F. Sterm vs Anthony Cuber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 53,176—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 10 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus, y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, Pierce et Douane, désigné par la lettre A sur le devis d'arpentage par Edgar Pilié, voyer, daté le 10 mars 1896, et annexé à un acte de vente par R. J. Goebel à Mme Lucinda Reed, passé pardevant Frank Zengel, notaire le 11 mars 1897,d'après lequel ledit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt pieds de la rue Pierce et mesurant, en mesure américaine, 23 pieds 8 pouces et 1 ligne de face à la rue Douane sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent vingt huit pieds dix pouces et quatre lignes, et est composé d'une partie du lot original No dix huit, décrite sur un devis d'arpentage fait par ledit Pilié, voyer, daté le 30 juillet 1895 et annexé à un acte dégageant une hypothèque par H. Loomit Jr à la Southern Improvement Company, Limited, passé pardevant Frank Zengel, notaire, le 20 novembre 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

7 mai—7 8 14 21 28—juin 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêt dans une Propriété du Premier District.

R. J. Reynolds vs Mme Anna R. Palterson (ou Patterson) veuve de John S. Earhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 52,641—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres, intérêts du défendant dans l'affaire ci-dessus dans et à la propriété ci-dessous décrite à savoir:—Lots numéros vingt et un, vingt-deux et vingt-trois dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, dans l'ilet borné par les rues Peters Commerce, Julia et St-Joseph, ayant une façade de vingt pieds chacun sur la rue Peters par cent douze pieds de profondeur et connu par les Nos municipaux 178, 180 et 182 rue Sud Peters.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSION.

S. Hernsheim vs Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné, aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et débours, présenté par Emanuel Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company Limited pour le mois d'avril 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

DINKELSPIEL & HART,
Avocats

12 mai—12 16 21

M. Masson, Jr., versus ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,616—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Marquez, Shérif Civil et agissant comme syndic des créanciers de M. Masson, Jr., insolvable en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

DINKELSPIEL & HART,
Avocats.

12mai—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS.

In re Italo-American Homestead Association en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,482—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire et le tableau de distribution présentés par les Liquidateurs et Receveurs de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

19 mai—19 24 28

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,447—Division E—Jacques Bordeau vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jacques Bordeaux, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public, en son bureau dans le Morris Building No 107 rue du Camp, en cette ville, commençant le MARDI, 1er jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1897.

[Signé]: GEORGE H. THEARD,
Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

13 mai—13 20 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande et Attrayante Propriété-Résidence de valeur dans le Sixième District, Encoignure des rues Ferdinand et Chestnut (ou Audubon), portant le nouveau No municipal 7040 rue Ferdinand.

Dr J. Numa Roussel vs C. Julian Bartlett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,153—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Sixième District de cette ville (anciennement Greenville, paroisse de Jefferson), dans l'ilet No 28 borné par les rues Ferdinand, Chestnut ou Audubon, Elizabeth et Walnut: ladite portion de terre étant le coin nord-ouest dudit ilet et mesurant 120 pieds de face à la rue Ferdinand sur une profondeur et face de cent cinquante (150) pieds sur la rue Chestnut ou Audubon, avec les lignes parallèles dans le fond et de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

14 mai—14 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Deuxième District, sur la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne.

La rue du fond étant la rue St-Louis).

Ellen Long, veuve de John Kiorer, et als, exécuteurs testamentaires, vs Luigi Bellinzona.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,263—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par lui à moi transférée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgogne, étant l'ilet No 98, désigné comme lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Conti par une profondeur de cent vingt pieds, mesure française, s'étendant entre lignes parallèles de la rue Conti à quelques pieds de la ligne du fond, où la dite ligne se rapprochant le plus de la rue Remparts, fait un carré qui s'élargit dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—30—mai 1 7 14 21 28—3 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District, Nouveau No 625 rue Locust.

Mme Sarah Quinn, femme de Patrick Comfort et als vs Patrick H. Battle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quatorze sur un plan de Bringier, voyer général, le 28 décembre 1838, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry de Eude à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 23 février 1857, le dit lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Locust par une profondeur de cent vingt deux pieds, sept pouces et une ligne entre lignes parallèles—

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Chaise Wilkerson de valeur, etc

Stuart & Adams vs Charles Lanaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 50,389—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MERCREDI, 26 mai 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

1 chaise Wilkerson, 1 table et console de Holmes, autres articles etc, conformément à un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 mai—15 21 26

Nouvelle-Orléans, le 19 mai 1897.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs les débiteurs délinquants de Taxes de Ville de la Nouvelle-Orléans sur propriétés personnelles.

En vertu de l'autorité investie en moi, par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, commençant à 11 heures A. M., LUNDI, le 31 mai 1897, dans l'endroit de la saisie, ci-après désigné, la propriété personnelle ci-après décrite pour forcer la collection des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1896, avec intérêt à partir des dates délinquantes des dites taxes et tous les frais, à savoir:

Sur les lieux, No 602 rue Joséphine, pour forcer la collection des taxes de l'année 1896, assessées à JOHN CURREN, se montant à $21 00.

MARCHANDISES ET BESTIAUX ET VEHICULES CONTENUS DANS LEDIT LOCAL.

Le dit jour de la vente je vendrai telles portions de la dite propriété que le débiteur de taxes désignera et dans le cas où il ne désignera pas suffisamment de propriété, je vendrai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe quel enchérisseur achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur de taxes.

La vente se fera sans estimation, et la propriété vendue sera immédiatement délivrée à l'acquéreur.

Conditions—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats-Unis.

GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

19 mai—19 24 28 31

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Barbara Steele.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 31,355—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gustave Beck, exécuteur testamentaire datif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11 mai—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété de valeur et améliorée dans le Sixième District, Formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, dans l'ilet borné par les dites rues et Milan et Long.

J. N. Roussel, M. D., vs J. Walter Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 52,290.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges y appartenant, ou pouvant autrement y appartenir, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Breslau, Milan et Long, désignés comme lots Nos neuf et dix, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Frédérick Zengel, notaire en cette ville, le 18 janvier 1895 et mesurant, au pied américain, comme suit: Les dits lots Nos neuf et dix se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds, le dit lot No dix forme l'encoignure des rues Marengo et Breslau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

30 av—30—mai 1 7 14 21 28—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Propriétés de Valeur dans le Premier District.

Kate P. Jourdan vs Catherine Condran et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 42,568—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, (anciennement Triton Walk), Julia, Baronne et Dryades et désignés comme lots Nos soixante et soixante-un sur un plan dressé par R. Delafield, voyer, en date du 8 mars 1832 et déposé pour référence, à l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Lesquels dits deux lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No soixante mesure vingt-sept pieds cinq pouces de face à la rue Dryades, anciennement Philippa, trente-huit pieds de largeur dans le fond, où ils sont bornés par une allée en commun, vingt-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent soixante pieds sur la ligne du côté du lot No cinquante neuf et cent cinquante pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot soixante-et-un et le dit lot soixante-et-un mesure, au pied anglais, vingt-trois pieds six pouces de face à la dite rue Dryades, trente-huit pieds de largeur dans le fond sur une allée, vingt-cinq pieds de largeur, sur une profondeur de cent cinquante pieds sur le côté de la ligne qui touche le lot No soixante et cent quarante-et-un pieds de profondeur sur le côté du lot No soixante-deux.

2° Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades (anciennement Philipa) Baronne, Girod et Julie, étant la moitié la plus près de la rue Girod d'un certain lot numéroté quarante-et-un sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 13 décembre 1821 et annexé pour référence à un acte passé pardevant G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, le 19 juin 1829; ladite portion de terre mesure, au pied français, trente pieds de face à la dite rue Dryades (anciennement Philipa) sur cent-vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, anciennement Philippa, Girod, Baronne et Julie se composant de la portion la plus rapprochée de la rue Julie, de plusieurs lots numérotés un et deux sur un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 8 décembre 1848, et mesurant à peu près trente quatre pieds et onze pouces de face à la dite rue Dryades, anciennement Philippa, sur cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

30 avril—30—mai 1 7 14 21 28 -juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à terme de vastes propriétés améliorées de grande valeur

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT, Portant les nouveaux numéros municipaux 724, 726 et 728 rue Perdido, entre les rues Carondelet et St-Charles.

Isabella Edwards, femme etc., vs R. A. Vancleave jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 53,056—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans le procès ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, JEUDI le 27 mai 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec tout et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus attachés et y appartenant, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, Poydras, Carondelet et St-Charles, mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Perdido sur 102 pieds 4 pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, laquelle portion de terre commence à une distance de 117 pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Perdido et est composé d'une partie du lot No dix et de tout le lot No onze d'après un devis dressé par H. C. Brown, assistant ingénieur de Ville, daté le 6 juillet 1893 et annexé à un acte passé pardevant Andrew H. Wilson, notaire en cette ville, le 18 juillet 1893, ensemble avec l'usage d'une allée de six pieds de largeur, commune à la propriété ci-dessus décrite et à une bande de terre mesurant un pied de face sur la rue Perdido, sur une profondeur de cent deux pieds et quatre pouces entre lignes parallèles retenue par L. Plant hors du lot No dix pour l'usage et le bénéfice des lots Nos 6, 7 et 8, laquelle dite allée commune mesurant six pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de cent deux pieds et quatre pouces entre lignes parallèles et commençant à une distance de cent onze pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Perdido, le tout d'après un devis dressé par Geo. de Armas, voyer, daté le 17 novembre 1893.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt garantis par lien du vendeur sur la dite propriété avec les clauses usuelles de sécurité, etc., se rapportant aux honoraires d'avocats,assurances etc.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Premier District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Joseph Royal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,560—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sept certain lots de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Commune ou avenue Tulane, rue Gravier et l'avenue Hagan étant dans l'ilet No 677 désignés comme lots Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sur un plan annexé à un inventaire pardevant A G. Lapice, notaire, conformément au dit plan, les dits lots mesurent comme suit, à savoir:—

Le lot No 10 forme l'encoignure de la rue Gravier et l'avenue Hagan, mesurant 31' 3" 4''' pieds face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds. Les lots Nos 11 à 16 inclusivement mesurant 30' 11" pieds face à l'avenue Hagan sur 156' 5" 4''' de profondeur ensemble avec tous les droits, voies, etc., acquis le 20 juin 1895 C. O B. 156 fo. 495.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

15 mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur Améliorée dans le Premier District Formant l'encoignure des rues Gravier et Broad, dans l'ilet borné par les dites rues, l'avenue Tulane et la rue Dergenois.

Mme M. G. Mims vs John G. Giesemann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,310—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet original No 49, maintenant No 585 borné par l'avenue Tulane, anciennement Commune, et les rues Broad, Gravier et Dorgenois, ledit lot étant désigné par le No vingt-trois sur un plan de subdivision dudit ilet en 44 lots par P. A. D'Hémécourt, voyer en date du 10 juillet 1890 et annexé pour référence à un acte fait par N. B. Trist, notaire en cette ville, le 28 octobre 1890, ledit lot forme l'encoignure des rues Gravier et Broad et mesurant, conformément au dit plan, trente et-un pieds un pouce et deux lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent vingt-deux pieds trois pouces et sept lignes, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15mai—15 21 28—juin 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli Cottage formant l'encoignure des rues Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, et d'un joli Cottage double touchant au premier sur la rue Peter (maintenant avenue Pélican). Le tout dans l'ilet borné par les dites rues et les rues Alix et Barthélemy (maintenant Bermudez). Dans le Cinquième District.

People's Homestead Association vs Thomas F. Turnbull.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,085 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 16, borné par les rues Peter (maintenant avenue Pelican), Séguin, Alix et Barthelemy (maintenant Bermudez), lesquelles portions de terre sont désignées par les lettres A1 et B2 sur un plan et arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, en date du 13 mai 1897 et enregistré dans le bureau du Shérif Civil, et mesurant conformément au dit plan comme suit, à savoir—

La dite portion A1 forme l'encoignure des rues Peter [maintenant avenue Pelican] et Seguin et mesure trente six pieds et sept lignes de face sur la rue Peter [maintenant avenue Pelican] par une profondeur entre lignes égales et parallèles et faisant face à la rue Seguin de cent trente-neuf pieds neuf pouces et sept lignes.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage simple contenant salon, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, office, chambre à bain, vestibule, galerie devant et dépendances, etc.

La dite portion B 2 touche à la dite portion A' et à une distance de trente-six pieds et sept lignes de l'encoignure de la rue Peter (maintenant avenue Pélican) et Seguin, mesurant trente pieds de face à la rue Peter (maintenant avenue Pélican) sur une profondeur de cent trente-neuf pieds neuf pouces et sept lignes entre lignes égales et parallèles.

Les améliorations consistent en un joli et désirable cottage double contenant de chaque côté salon, 2 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, galerie de face, hangar dans le fond, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 mai—14 15 21 28—juin 4 11 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Succession de Julia Amanda Williams.

PAR E. CURTIS, Encanteur, Bureau, Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le 19 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MARDI, le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 629 et 631 rue Commune—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 11, borné par les rues Laurel, Annonciation, Arabella et Joseph, le dit lot désigné par le numéro treize sur un plan de Mendelli, daté le 5 novembre 1841, et sur un plan de William H. Williams, voyer, daté le 20 février 1867, et mesurant trente pieds de face sur la rue Laurel sur cent cinq de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

21 avr—21 25 29—mai 2 9 16 22 23 24 25.

PILULES DE VALLET APPROUVEES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI 10 JUIN 1897

A la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune.

Succession de Nicholas W. Wolverton, Sr.

No 52,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 4 mai 1897 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'encan—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Troisième, Quatrième et Annonciation, et est situé à une distance de cent deux pieds deux pouces de l'encoignure de la rue Laurel et de la rue Troisième, désigné comme lot A, sur un certificat d'arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 24 mars 1897, annexé à l'inventaire de cette succession, pardevant J. Henry Forcelle, notaire, en date du 29 mars 1897 et mesurant vingt-cinq pieds et trois lignes de face sur la rue Laurel sur cent vingt-deux pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de la partie de face du lot originel No 25 sur un plan dressé par F. J. Rothaas, voyer, en date du 11 août 1850, déposé pour référence dans l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur et il devra déposer 20 pour cent dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9mai—9 13 30—juin 3 6 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

LES BEAUX MAGASINS EN BRIQUES A 3 ETAGES Nos 217 et 219 rue Delta et Nos 218 et 220 rue Front, Entre les rues Canal et Gravier, Occupés par la grocerie bien connue de MM. J. H. Menge et Fils.

—ET—

LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES Avec des terrains spacieux et ornés, No 2009 rue Carondelet, entre les rues St-André et Joséphine.

Aux enchères publiques.

Succession de Thomas P. Leathers.

No 50,180—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune, MARDI, 15 juin 1897 à midi, à la Bourse des Encanteurs 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 23 février 1897 et rendu dans la succession ci-dessus les propriétés foncières de valeur décrites ci-dessous, à savoir:—

1° Cette splendide propriété commerciale Nos 217 et 219 rue Delta et Nos 218 et 220 rue Front, entre les rues Canal et Gravier, comprenant les magasins en briques à 3 étages, modernes et bien bâtis, occupés par l'établissement bien connu de fournitures de navires et de groceries en gros de MM. J. H. Menge & Fils, spécialement décrits comme suit, à savoir:—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1 "A" borné par les rues Delta, Front, Canal et Gravier, lesquels lots sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan de L. H. Pilié, voyer de ville, en date du 21 mai 1866 et déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, et lesquels lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face sur la rue Delta, 25 pieds de face sur la rue Front et 137 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Ces splendides magasins font face au port de la Nouvelle Orléans, ont l'avantage du chemin de fer de ceinture et traverse l'ilet de rue en rue, les rendant spécialement désirables et commodes. Ils seront vendus sujets au bail actuel expirant le 1er octobre 1897 à $2,400 par an.

2° La désirable résidence en briques à deux étages No 2007 rue Carondelet, entre les rues St-André et Joséphine, éloignée de la rue et entourée d'un substantiel grillage en fer, ayant galeries doubles devant et derrière, vestibules à chaque étage, salons doubles, salle à manger, office, cuisine en bas et 5 chambres à coucher et à bain en haut, hangar, citernes, etc

Les terrains sont spacieux; magnifiquement ombragés et arrangés en patterres, promenades en pierres plates et bosquets, le tout étant plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Quatre certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Joséphine et St-André, lesdits lots étant désignés respectivement par les Nos 38, 39, 40 et 41 et mesurant, en mesure américaine, comme suit: lots 38 et 40 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet sur une profondeur, entre parallèles, de 65 pieds 1 pouce et 1 ligne, et les lots Nos 39 et 41 mesurant chacun 27 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur, entre lignes parallèles de 65 pieds 1 pouce et 1 ligne, le tout conformément à un plan de ladite propriété tiré par A. De Poincy, voyer, et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire.

Le voisinage est choisi et commode. La résidence est bâtie substantiellement et très confortablement et est vendue sujettes au bail actuel expirant le 1er octobre 1897.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, les paiements différés, s'il y en a, à un crédit de 1 et 2 ans, à être représentés par des billets par l'acquéreur portant intérêt au taux de 7 0/0 par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. Intérêt payable annuellement garanti par liens et privilèges du vendeur et hypothèques spéciales sur la propriété vendue, l'acte devant contenir le "pacte de non alienando", l'acquéreur devant faire assurer les bâtisses sur la propriété pour leur valeur entière jusqu'au paiement entier et final des dits billets, devra transférer les polices d'assurances au porteur des billets, devra payer les avocats au taux de 5 0/0 sur le montant en litige en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'aucune part des dits billets, devra assumer les taxes pour l'année 1897 et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 de son enchère et payer les frais de l'acte de vente. Le dernier devant être passé pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire.

15 mai—15 16 23 30—juin 6 13 à date

Succession de Catherine Doyle, veuve en premier mariage de Patrick Goffney et en second mariage de Maurice Scully.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,358—Division E—Attendu que Catherine A. Scully, femme de John C. Norton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme C. Doyle, veuve en premier mariage de P. Goffney et en second mariage de M. Scully, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

13 mai—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Pauline Humbrecht vs Dr F. Loeber et als.

No 50,248—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO., LIMITED—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau 812 rue Commune, rez de chaussée Bâtisse Hennen—Le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 8 avril 1897, et signé le 14 avril 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, Lafayette et St-Charles, et mesurant dix-neuf (19) pieds huit pouces 3/5 [8 3/5] sur la rue Girod, par soixante-neuf (69) pieds sept [7] pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue St-Charles par une allée de 3 pieds de largeur avec une entrée sur la rue Girod, s'étendant cent-seize (116) pieds, commune à la dite propriété, et les lots Nos huit et neuf sur la rue Carondelet, maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hopkins et A. H. Cénas, respectivement; borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de quatre (4) pieds de largeur, la bâtisse de face sur le dit terrain au-dessus du dit terrain couvrant une largeur de vingt deux [22] pieds, huit pieds et trois-cinquièmes (8 3/5), comprenant le dit corridor et allée de trois pieds de largeur vers la rue St-Charles et cent seize (116) pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue par le numéro municipal No 733 rue Girod et contient 9 chambres, vestibule en haut.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido Franklin [anciennement St-Pierre] et Liberté [anciennement St-Paul], formant l'encoignure des rues Liberté et Gravier et mesurant vingt [20] pieds quatre [4] lignes de face à la rue Gravier sur cent dix [110] pieds de profondeur et de face à la rue Liberté [anciennement St-Paul], conformément à un plan annexé a un acte passé pardevant Théo. Guyol, anciennement notaire, le 26 mai 1853.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, formant l'encoignure des rues Gravier et Liberté, et contenant magasin et trois chambres au rez-de-chaussée et cinq chambres en haut; vendu sujet à un bail expirant le 30 juin 1898 à raison de $30 par mois avec privilège de deux ans de plus à raison de $40 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et déposer 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 3

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE

Et localité de choix pour le commerce, encoignure des rues St Thomas et Ste Thérèse, maintenant occupée comme magasin de chaussures. Résidence seule à deux étages dans le fond sur la rue Ste-Thérèse.

Long crédit, intérêts très bas.

Succession de Henry Wirth, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, No 46,483.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier.—Il sera vendu aux enchère publiques le MARDI, 15 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Saulet, Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues St-Thomas, Ste-Thérèse, Tchoupitoulas et Bellechasse et désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 15me jour de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave De Armas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues St-Thomas et St-Thérèse et mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un joli cottage en usage pour magasin de chaussures et résidence et dans le fond une grande bâtisse à deux étages ayant quatre chambres, cave, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; les assurance, honoraires d'avocat et les autres clauses de garantie; 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente; les taxes de 1897 doivent être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 13 à la vente

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

John W. Duffy vs ses créanciers.

No 50,297—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division—

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, daté et signé le 21me jour d'avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un sixième indivis et tous les droits, titre et intérêts de l'insolvable John W. Duffy, dans et à:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Magnolia, Gravier et Locust, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par Geo. Merrick, C. E., daté le 11 novembre 1842, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, notaire, le 12 mai 1845, lequel dit lot mesurant 49 pieds 4 pouces de face sur l'avenue Tulane, sur une profondeur et façade sur la rue Magnolia, dont il forme l'encoignure, de 116 pieds 6 pouces, courant en arrière à une allée de 10 pieds de large commune au dit lot et à d'autres; la ligne du fond du dit lot court le long de la dite allée une distance de 24 pieds 6 pouces jusqu'à ce qu'il touche l'autre ligne du dit lot,laquelle est la ligne de division entre lui et le lot No 8. La dite vente étant faite sujette au droits usufruitiers de Mme veuve Ellen Duffy, pendant sa vie naturelle ou jusqu'à son remariage.

2° Un lot de livres et comptes-courants et réclamations abandonnés et cédés par l'insolvable, John W. Duffy, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur,qui doit assumer les taxes de 1897 sur la propriété foncière et faire un dépôt avec l'encanteur de 20 pour cent sur le montant du prix d'achat de la propriété foncière.

2 mai—2 9 16 20 23 30—juin 1 à date

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,402—Division — E. C. Canton vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession en cette affaire faite soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers dudit Ernest C. Canton, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit tenue pardevant William Ardill, notaire public, 930 rue Commune, commençant le 27me jour de mai 1897, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et voter sur son application pour sa décharge et toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle il est ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9mai—

CHARBON DU Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsia, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

ANNONCES JUDICIAIRES.

Nouvelle-Orléans, le 15 mai 1897.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs les débiteurs délinquants de Taxes de ville de la Nouvelle-Orléans sur propriétés personnelles.

En vertu de l'autorité investie en moi par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, aux endroits de la saisie, ci-après désignés, commençant à 11 heures A. M., MERCREDI 26 mai 1897, sur les lieux premièrement spécifiés et ajournant de place en place dans l'ordre énuméré et de jour en jour consécutivement, jusqu'à ce que toutes lesdites ventes soient complétées, la propriété personnelle ci après décrite pour forcer la collection des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour 1896 et les années précédentes avec intérêt à partir des dates délinquantes des dites taxes et tous les frais, à savoir:

Sur les lieux, rue Tonro, entre les rues Bourbon et Dauphine, pour forcer la collection des taxes de l'année 1896 assessées à GUSTAVE VILLERMIN, montant à $5.

BESTIAUX ET VEHICULES CONTENUS DANS LEDIT LOCAL.

Sur les lieux, rue Esplanade, entre les rues Broad et Dorgenois, pour forcer la collection des taxes pour l'année 1896 assessées à J. C. HORTER, montant à $22 00.

BESTIAUX ET VEHICULES, MEUBLES, ETC., CONTENUS DANS LE DIT LOCAL sur les lieux, encoignure des rues Camp et Foucher, pour forcer le paiement des taxes pour l'année 1896 assessées à Mme HENRY L. LAZARUS montant à $19.

BESTIAUX ET VEHICULES, MEUBLES, BIJOUTERIE DIAMANTS ETC., DANS LE DIT LOCAL.

Sur les lieux, encoignure Baronne et Général Taylor, pour forcer le paiement des taxes de 1896 assessée à C. W. POHLMAN.

Pour l'année 1896 montant à.......$3.00
Pour l'année 1895 montant à....... 3.00

BESTIAUX ET VEHICULES CONTENUES DANS LE DIT LOCAL.

Le dit jour de la vente, je vendrai telles portions de la dite propriété que ledébiteur de taxes désignera, et dans le cas où il ne désignera pas suffisamment de propriété, je vendrai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe quel enchérisseur achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur de taxes.

La vente se fera sans estimation, et la propriété vendue sera immédiatement délivrée à l'acquéreur.

Conditions—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats-Unis.

GEO. B. PENROSE,
Trésorier.

15 mai—15 19 24 26

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,355 — Division "A"—Anthony Bango vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Anthony Bango pour le bénéfice de ses créanciers, soit acceptée par la cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, en cette ville, commençant le JEUDI, 17 juin 1897, à 11 heures A. M., et que H. Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que Léon Gerson soit assermenté syndic provisoire dans cette affaire et qu'après son assermentation des lettres comme tel lui soient données conformément à la loi; et qu'il fournisse un cautionnement de quinze cents dollars, avec bonne et solvable garantie, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1897.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:
JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

7 mai—7 22—juin 6

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,268—Division D.—John P. Mangin vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de John P. Mangin, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm C. Dufour, notaire public, à son Bureau ancien No 21 Commercial Place, en cette ville, commençant lundi, le 7me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Erasto Vidrine, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

5 mai—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans — No 53,479, Division C—Andrew J. Lawless vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Andrew J. Lawless, plaignant dans cette affaire, soit convoquée pardevant Arthur H. Browne, notaire, en cette ville, No 531 rue Natchez, commençant LUNDI, 21 juin 1897 dans le but de considérer et de décider sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui peuvent leur être soumises, et que W. K. Horn, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens ddit Andrew J. Lawless soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1897.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

15 mai—3f en 1 mois

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,195—Division E—N. A. Woody & Bro., vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires la raison sociale de N. A. Wooddy & Bro., composée de N. A. Woody et Charles S. Wooddy, soit convoquée et tenue pardevant R. G. Dupré, notaire, en son bureau, Bâtisse Hennen, coin des rues Commune et Carondelet, en cette ville, commençant le MERCREDI, 26me jour de mai 1897, à 11 heures A. M, dans le but de considérer et déterminer sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1897.

Signé: GEO. H. THÉARD,
Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 av—24—mai 4 13 26

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Paul Vogel (décédé).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,147.—Division E—Attendu que Peter Müller a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Paul Vogel, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11 mai—11 15 20

Succession de W. A. Beecher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,273—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Kate Beecher, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

15 mai—15 19 24

Succession de Mme A. M. Sabrier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,541—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, pour lesquelles le compte présenté par Guillaume Sabrier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

ROBERT LEGIER,
Avocat.

18mai—18 23 27